



Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Informations sur le produit

Nom du produit : Synfluid® mPAO 100 cSt
 Matériel : 1116564, 1106295, 1106303

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
1-Octene	111-66-0 203-893-7	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-2119486877-14-0006

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 10001 Six Pines Drive
 The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
 Airport Plaza (Stockholm Building)
 Leonardo Da Vincilaan 19
 1831 Diegem
 Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
 Technical Information: (832) 813-4862
 Responsible Party: Product Safety Group
 Email:sds@cpchem.com

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:

866.442.9628 (Amérique du Nord)
 1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 or 703.527.3887(int'l)
 Asia: CHEMWATCH (+612 9186 1132) China: 0532 8388 9090
 EUROPE: BIG +32.14.584545 (phone) or +32.14583516 (telefax)
 Mexico CHEMTREC 01-800-681-9531 (24 hours)
 South America SOS-Cotec Inside Brazil: 0800.111.767 Outside Brazil: +55.19.3467.1600
 Argentina: +(54)-1159839431

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
 Adresse e-mail : SDS@CPChem.com
 Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : Polyalphaolefin; PAO
 Formule moléculaire : Polymer

Mélanges**Composants dangereux**

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]
1-Octene Homopolymer, Hydrogenated	70693-43-5		100

Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé). :

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
 En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
 En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
 En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 255 °C (255 °C)

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Protection contre les incendies et les explosions : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement : Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les : Les installations et le matériel électriques doivent être

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

aires de stockage et les conteneurs conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Mesures d'ordre technique**

Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un système respiratoire à adduction d'air, homologué par NIOSH, si la ventilation ou d'autres moyens mécaniques de contrôle ne sont pas suffisants pour maintenir une teneur minimale en oxygène de 19,5 % en volume sous pression atmosphérique normale.

Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins: Vêtements légers de protection.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Forme : Huile

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

État physique : Liquide
 Couleur : clair, léger

Données de sécurité

Point d'éclair : 255 °C (255 °C)
 Température d'inflammation : 310 °C (310 °C)
 Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
 Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
 Décomposition thermique : Donnée non disponible

Formule moléculaire : Polymer
 Poids moléculaire : Varie
 pH : Donnée non disponible
 Point de congélation : -44 °C (-44 °C)

Point/intervalle d'ébullition : > 250 °C (> 250 °C)

Densité : 0,84 g/cm³

Hydrosolubilité : Soluble dans les solvants d'hydrocarbures ; insoluble dans l'eau.

Viscosité, cinématique : 1014 cSt
 à 40 °C (40 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**Synfluid® mPAO 100 cSt****Toxicité aiguë par voie orale**

: DL50: > 5.000 mg/kg

Espèce: Rat

L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® mPAO 100 cSt**Toxicité aiguë par inhalation**

: CL50: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Espèce: Rat

Atmosphère de test: poussières/brouillard

L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® mPAO 100 cSt**Toxicité aiguë par voie cutanée**

: DL50: > 2.000 mg/kg

Espèce: Lapin

L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® mPAO 100 cSt**Irritation de la peau**

: Pas d'irritation de la peau

Synfluid® mPAO 100 cSt**Irritation des yeux**

: Pas d'irritation des yeux

Synfluid® mPAO 100 cSt**Sensibilisation**

: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité

: Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

Évaluation Ecotoxicologique**Toxicité aiguë pour le milieu aquatique**

: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

US DOT (UNITED STATES DEPARTMENT OF TRANSPORTATION)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (INTERNATIONAL MARITIME DANGEROUS GOODS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (INTERNATIONAL AIR TRANSPORT ASSOCIATION)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (AGREEMENT ON DANGEROUS GOODS BY ROAD (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (REGULATIONS CONCERNING THE INTERNATIONAL TRANSPORT OF DANGEROUS GOODS (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (EUROPEAN AGREEMENT CONCERNING THE INTERNATIONAL CARRIAGE OF DANGEROUS GOODS BY INLAND WATERWAYS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****Législation nationale****Évaluation de la sécurité chimique**

Composants : oct-1-ène Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance. 203-893-7

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

État actuel de notification

Europe REACH : Ce mélange ne contient que des composants qui ont été enregistrés conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).

Suisse CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire

États-Unis d'Amérique (USA) TSCA : Dans l'inventaire TSCA

Canada DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Australie AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Nouvelle-Zélande NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

|| Japon ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

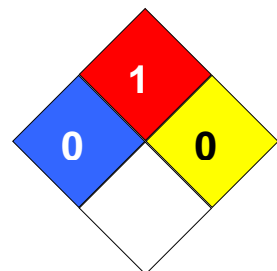
Corée KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine IECSC : Ce produit contient une ou plusieurs substances qui ont fait d'objet d'une notification en vertu des lois de notification des nouvelles substances. Cependant, seuls CPChem et d'autres auteurs de notifications indépendants sont agréés en tant qu'importateurs officiels.

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 0
Risque d'incendie: 1
Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

NSF H1 Registered, meets USDA 1998 H1 Guidelines

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AICS	Inventaire australien des substances chimiques	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme

Synfluid® mPAO 100 cSt

Version 2.0

Date de révision 2017-07-10

IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %		